

Déclaration pour l'organisation du  
TRAIL DU MONT SAINT-ROMAIN

## **I. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

### **Type d'événement ou de rassemblement organisé :**

Trail (course à pied)

### **Nombre de personnes attendues :**

600 au maximum, bénévoles et spectateurs compris. Le nombre d'inscriptions est limité à 450.

### **Descriptif de l'événement et but de la manifestation :**

4ème édition du Trail du Mont Saint-Romain organisé par 3 associations de 5 communes du Clunysois :

- Le Foyer Rural de Cortambert,
- Les Amis Donzyrons de Donzy-le-Pertuis,
- Le Foyer Rural BBC (Bray, Blanot et Chissey-lès-Mâcon)

Le Trail du Mont Saint-Romain est une course à pied qui traverse les 5 communes précitées et passe par le sommet du Mont Saint-Romain pour le parcours le plus long. Le parcours utilise en très grande majorité des sentiers ou chemins non asphaltés.

3 parcours sont prévus :

- Trail de 30 km,
- Trail découverte de 17 km,
- Trail découverte de 11 km.

### **Localisation de l'événement ou itinéraire prévu :**

Le départ et l'arrivée auront lieu à Cortambert, en face du Foyer Rural. L'accueil et la remise des dossards se feront dans la salle du Foyer Rural.

Les itinéraires des 3 parcours sont donnés sur le site <http://www.trail-mont-saint-romain.fr> (page « Les Parcours »)

### **Mise en place d'installations (tentes, enceintes, gradins, scènes, manèges, etc) :**

- Buvette installée sous un barnum en toile, située en bordure de la route D117,
- Podium de remise des prix installé sous un barnum en toile, situé à proximité de la salle du Foyer Rural.

### **Date et heures de début et de fin :**

Dimanche 25 octobre 2020.

Heure de début : 7h30 (retrait des dossards)

Heure de fin : 18h00 (fin du rangement par les bénévoles)

**Coordonnées de l'organisateur (nom, prénom, raison sociale, adresse, téléphone, courriel) :**

- Organisateur : BLAUDEZ Patrick,
- Raison sociale : Foyer Rural de Cortambert,
- Adresse : Toury, 71250 Cortambert,
- Téléphone : 03 85 50 09 96 / 06 09 10 15 62
- email : [patrick@trail-mont-saint-romain.fr](mailto:patrick@trail-mont-saint-romain.fr)

## **II. MESURES SANITAIRES**

### **Concernant le dispositif de secours**

*Un dispositif prévisionnel de secours sera mis en place et sera présent pendant toute la durée de l'épreuve.*

*Le service médical de secours aura accès à tout le parcours du trail.*

### **Concernant les mesures barrières « Covid-19 »**

#### **1) Mesures de prévention et hygiène des mains :**

- *Toutes les inscriptions se feront en ligne ; il n'y aura donc pas d'inscription sur place le jour de l'épreuve afin de limiter le nombre de bénévoles nécessaires et de concurrents en attente dans la salle d'accueil.*
- *L'organisateur enverra, dans les jours précédant l'épreuve, un mail à tous les concurrents inscrits pour les inviter à s'abstenir de participer au trail s'ils ont des symptômes évocateurs du Covid-19. Ces concurrents seront remboursés de leur inscription si tel est le cas.*
- *L'information concernant les règles sanitaires à respecter sera donnée aux concurrents :
  - sur le site <http://www.trail-mont-saint-romain.fr/>
  - par un avenant au règlement sur le site des inscriptions en ligne,
  - par mail à tous les concurrents inscrits, dans les jours précédant l'épreuve,
  - par affichage à l'entrée de la salle de réception des dossards.*
- *Du gel hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains sera mis à disposition des concurrents et des bénévoles à l'entrée de la salle de distribution des dossards et de la salle du Foyer Rural. Du gel hydro-alcoolique sera également disponible dans les toilettes déjà équipées de lavabos et de savon.*
- *Sur les postes de ravitaillement (sur les parcours et à l'arrivée) ce sont les ravitailleurs bénévoles qui donneront la nourriture et la boisson aux concurrents. Les aliments sous plastique seront privilégiés. Les ravitailleurs seront masqués et gantés.*
- *De même, à la buvette, la nourriture (sandwichs, gaufres,...) et les boissons seront distribuées par des bénévoles masqués et gantés. **Il n'y aura pas de repas chaud, pris assis en salle du Foyer Rural, comme habituellement.***

#### **2) Distanciation physique :**

- *Afin de respecter la jauge, il a été décidé de supprimer la course enfants et de limiter le nombre d'inscriptions à 450 concurrents.*
- *Le retrait des dossards se fera dans la salle du foyer rural, beaucoup plus grande que la salle communale habituellement utilisée.*
- *Cette salle sera aménagée pour que la distanciation physique soit respectée :
  - par la disposition des postes d'accueil, tenus par les organisateurs, distants d'au moins 2m entre eux.
  - par un marquage au sol définissant le sens de progression des concurrents et la distance minimale entre deux personnes (1,5 m). L'entrée et la sortie seront différenciées.
  - par la limitation à 10 du nombre de concurrents présents simultanément dans une file soit 30 personnes maximum. Des membres de l'organisation seront chargés de veiller à*

*l'application de cette règle.*

**3) Port du masque :**

- *Le port du masque sera obligatoire sur tout le site de départ et d'arrivée du trail (devant le Foyer Rural de Cortambert) pendant toute la durée de la manifestation, pour toutes les personnes présentes (concurrents, organisateurs, bénévoles et spectateurs) Les concurrents devront porter le masque jusqu'au signal de départ et devront le remettre dès la ligne d'arrivée franchie. Les bénévoles présents sur les parcours (signaleurs, ravitailleurs) devront également porter un masque.*
- *Des masques seront mis en vente par les organisateurs au cas où des concurrents n'en auraient pas. Les points de vente seront situés à l'entrée des salles de perception des dossards.*

**4) Hygiène des lieux :**

- *Le nettoyage et la désinfection des toilettes seront effectués périodiquement. Il n'y aura pas de toilettes sèches.*
- *Des poubelles simples (ne nécessitant pas d'ouverture manuelle) seront présentes aux points de passage des concurrents (salle communale, salle du Foyer Rural, ravitaillements, buvette, stand de remise des prix) Les poubelles seront collectées en fin de journée et mises dans les bacs du SIRTOM.*

**5) Lieux à risque particulier de propagation du virus (vestiaires, points de restauration, buvettes, etc.) :**

- *Il n'y aura pas de vestiaire.*
- *La restauration se fera uniquement à la buvette située à l'extérieur. Celle-ci sera aménagée de manière à canaliser le flux des personnes et à éviter que celles-ci se croisent.*
- *Lors de la remise des prix, le port du masque restera obligatoire pour tous. L'organisateur qui remettra les prix (coupes, fleurs, cadeaux, ...) portera des gants.*

**6) Respect des règles durant l'épreuve :**

*Une équipe de bénévoles sera chargée de faire respecter en permanence les règles sanitaires décrites dans les chapitres précédents. Le comité d'organisation a nommé un de ses membres, Mr Laurent Sangoy, qui prendra en charge la coordination cette équipe.*

**Date et signature de l'organisateur :**